

EDITO

Conformément à nos engagements, le programme d'investissement se poursuit.

Depuis 2014, la volonté d'agir pour tous, en toute transparence, anime l'équipe municipale.

2019 sera principalement l'année de la réfection de la route de Carcassonne. Les travaux d'élagage des arbres, l'enfouissement des fourreaux qui vont recevoir la fibre optique et l'installation du point de mutualisation de la zone pour répartir cette fibre sur toute la commune sont terminés.



Ces installations en sous sol ou en aérien dans tout le village s'organisent avec les entreprises qui ont été mandatées par le Syden.

Les travaux de mise à niveau, de pose des bordures, de réfection des trottoirs et de leur mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de réfection de la route et l'installation du mobilier urbain se poursuivent.

En complément de ces gros investissements, le quotidien continue et les équipes sont au plus près de vos préoccupations.

Le 9 février, nous avons organisé la journée des seniors avec une participation record.

Le 16 mars aura lieu la distribution gratuite à tous les jeunes de la carte Acti city.

Quoi de plus enthousiasmant, d'investir pour la jeunesse, pour la qualité éducative, pour la culture et le service aux familles.



Barbaira se modernise dans le respect des valeurs humanistes de solidarité et de créativité.

Sachons nous servir des vérités du terrain, de nos échanges, de notre dialogue, sans querelles partisans qui nuiraient à nos intérêts communaux et aux premiers d'entre eux, **la liberté, l'égalité et la fraternité.**

Apaisons les tensions sociales et remettons l'humain au centre des préoccupations.

Le Maire, Jacques FABRE



■ REPAS DES SÉNIORS

La salle André Laborie avait revêtu ses décorations d'apparat pour recevoir les séniors.

Décorée par le Club Couture du FACS, cette salle a reçu plus de 100 convives à cette traditionnelle cérémonie.

Les traiteurs Occitans pour le repas, Julien et Pascal pour l'animation, ont enchanté toute l'assistance.

Comme traditionnellement, Solange et Roger ont reçu des mains des élus, bouquet de fleurs et coffret de vin.



■ LA SOLIDARITÉ AVEC LES VITICULTEURS



En collaboration avec le président de la cave coopérative et de l'UCAVCA, Monsieur Marcel Fernandez, du président de la chambre d'agriculture, Monsieur Philippe Vergnes, et du président des vigneron de l'Aude, une journée de solidarité en aide aux vigneron sinistrés de Barbaira a eu lieu dans notre vignoble.

150 vigneron venus du Gard et les étudiants du Lycée Charlemagne ont relevé fils de fer, piquets et sorti les embâcles des vignes inondées.

C'est dans la salle André Laborie qu'ils ont pris leur déjeuner, servi par des bénévoles des associations de Barbaira.

■ SOLIDARITÉ DES VIGNERONS

L'inondation du 15 octobre, outre les dégâts aux particuliers, a impacté le vignoble Barbairanais.



Une fois les vignes nettoyées, relevées et remises en ordre, le constat d'un manque de terre emportée par la crue a été fait, ayant pour conséquence de laisser les racines des ceps à l'air.

Une nouvelle fois la solidarité a fonctionné et comme nous l'avons fait pour la population, nous avons mis à disposition de la terre qui provenait des terrains communaux (berges du lac du Tonkin et terrassement de la rue du lotissement de la Tour Haute). Souhaitons que l'enracinement des souches reprenne au plus vite.



■ PLAN DE DÉSHÉRBAGE COMMUNAL

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse nous a alloué une subvention de 3520 € pour mettre en œuvre le Plan de Désherbage Communal pour l'achat d'une débroussailleuse thermique à lames réciproques, d'une bineuse mécanique à conducteur marchant pour désherber le boulodrome et les allées du cimetière, ainsi que des carters de protection adaptables sur les rotatifs.

Au travers de ce plan, nous nous sommes fixés comme objectif :

- de pérenniser l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires,
- de réduire la consommation d'eau liée à l'arrosage,
- d'accompagner les changements de pratique par la formation des agents,
- d'avoir une communication adaptée à cette volonté.

Cette subvention représente plus de 70% du coût total de cet investissement.



■ ACHAT D'ÉLECTRICITÉ EN COMMUN



Dans le cadre des économies de fonctionnement que nous avons engagées, le Conseil Municipal vient d'adhérer au groupement d'achat d'électricité toutes puissances.

Cette adhésion nous permettra de faire des économies sur l'achat de l'électricité pour l'éclairage public et sur tous les bâtiments communaux et ainsi mieux gérer nos contrats (puissance, abonnements,...).

Un peu d'histoire locale par Jean-Noël LAFFONT :

La Route de Carcassonne (RN 113) en 1900

Séance du conseil municipal du 31 juillet 1901.

Le conseil municipal demande que l'administration des Ponts et Chaussées veuille bien empierrer la route nationale 113 entre les points 41KM et 42KM sur une longueur de 300 mètres avec du basalte de l'Hérault.

Pavage du bord de la RN113 dans la partie qui traverse le faubourg, le conseil s'engage à fournir à l'administration des Pont et Chaussées le sable et les pavés nécessaires. Le conseil considère que l'emploi du calcaire de la Montagne d'Alaric (four à chaux) donne

beaucoup de poussière et surtout beaucoup de boue qui sèche plus difficilement à l'intérieur du village qu'en dehors où le vent la fait disparaître plus facilement.

Pour ces motifs le conseil municipal, insiste auprès de Monsieur l'ingénieur afin que satisfaction lui soit accordée.

(archives municipales de 1901 p.39)



■ TRAVAUX DE RÉFECTION SUITE AUX INONDATIONS

Le chemin des Côtes a été en grande partie détruit lors des inondations du 15 octobre dernier. Afin de pouvoir utiliser cette route, nous avons simultanément avec la mairie de Floure, mandaté le Syndicat Intercommunal de Cylindrage (SIC) de la Redorte pour refaire ce chemin.



■ EOLIENNES



Le Conseil Municipal, accompagné du président du Collectif Vent Debout, Monsieur Christian Taillefer, a reçu lundi 11 février, la société Quadran, porteuse du projet d'installation de 7 éoliennes dans la plaine de Barbaira.

Messieurs Benoît Riquez et Jean-Luc Sanchez, représentaient la société Quadran. Ces derniers étaient accompagnés de Monsieur Dominique Druges de la société Résonance qui organise la concertation.

La société Quadran a intenté un nouveau recours en contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montpellier contre l'arrêté préfectoral qui stipulait un refus des services de l'Etat contre ce projet.

Nous avons défendu l'intérêt collectif de notre commune, de TOUS les Barbairanais face à la société Quadran, ses intérêts financiers et ceux du groupe Total (Quadran ayant été racheté par Direct Energies qui fait partie du groupe Total). Aucun accord ne pouvant intervenir, tant nos différences sont grandes.

C'est un nouvel épisode judiciaire qui va se jouer au Tribunal Administratif, et nous nous devons de rester motivés et attentifs, afin de répondre à cette nouvelle attaque contre notre patrimoine et contre notre territoire.



■ SÉCURITÉ CAMÉRAS

Les 8 caméras de surveillance sont fonctionnelles et les panneaux d'information seront apposés aux entrées du village.



■ LOTISSEMENT LA TOUR HAUTE

C'est chose faite. Le lotissement de la Tour Haute est terminé et les locataires ont pris place.

10 familles de Barbaira sont relogées dans un environnement de qualité.

10 familles arrivent des villages voisins.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Barbaira !



■ RÉUNION DES RIVERAINS DE LA BRETONNE

Depuis le 06 mars, l'entreprise Cazal, a pour le compte du SMMAR, entrepris des travaux de terrassement et d'enlèvement des embâcles et des arbres qui obstruent provisoirement le lit de la Bretonne depuis l'épisode du 15 octobre.

Une réunion d'information concernera le nouveau tracé du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) et des hauteurs d'eau relevées au cours de cette inondation.

Enfin au cours de l'été 2019, une équipe de bûcherons, spécialisée dans l'entretien des milieux aquatiques interviendra dans le lit de la Bretonne.



■ CHEMIN DU BEAUVOIR

Cette route départementale à proximité d'Aude a été emportée lors des inondations du 15 octobre.

Avec les services du Département et les services de l'Etat, nous avons étudié un programme de travaux de réhabilitation qui se réalisera courant mars 2019.

Toutefois cette route reste dangereuse tant par sa conception, que par sa position géographique à proximité de la rivière et une étude à plus grande échéance est prévue.



La Maison de Services au Public propose une journée sur rendez-vous dans votre mairie pour vous aider aux démarches spécifiques concernant les cartes grises :

Vendredi 29 Mars de 9h00 à 13h00 à la Mairie de Barbaira.

Veillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie en laissant vos coordonnées et votre numéro de téléphone.

Vous devez venir avec un compte ameli.fr ou impot.gouv.fr ou votre déclaration des impôts pour créer votre espace sur ANTS.

La liste des documents à fournir pour la démarche adéquate est disponible au secrétariat de la mairie :

- ⇒ Cas n°1 : Vous n'avez pas encore renouvelé votre carte grise
- ⇒ Cas n°2 : Vous avez déjà payé votre carte grise. Une procédure exceptionnelle vous permet de vous faire rembourser.

Vous pouvez toutefois poser vos questions au 04 68 79 87 01 ou par mail msap@carcassonne-agglo.fr



■ INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Il est maintenant possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

Merci de vous présenter au secrétariat de la mairie ou d'utiliser le téléservice de demande d'inscription avec vos justificatifs d'identité et de domicile.



■ BOUCHONS DU 11



Cette association départementale a pour finalité de collecter, trier, stocker et expédier des bouchons en plastique afin de venir en aide par la vente de ces bouchons aux personnes handicapées dans l'achat de matériels adaptés, d'aménagements de véhicules ou de lieux de vie et ce prioritairement de l'Aude.

Ne jetez plus vos bouchons en plastique, nous les récupérons !

Points de collecte à Barbaira :

Ecole, Epicerie, Mairie, Espace Culturel et Associatif - L'Atelier

AUJOURD'HUI TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Pour simplifier le tri des emballages et améliorer le recyclage et la valorisation des déchets, le Covaldem11 a décidé de faire évoluer les consignes de tri.

Vous pouvez désormais déposer dans votre conteneur de tri tous les emballages ménagers et tous les papiers :

- ⇒ Tous les emballages plastiques sans distinction,
- ⇒ Tous les emballages en métal, carton, cartonnette,
- ⇒ Toutes les briques alimentaires,
- ⇒ Tous les papiers,



Vous trouverez ci-dessous les nouvelles consignes de tri.

L'extension des consignes de tri, répond à la demande de simplification du geste de tri, et offre une opportunité d'action concrète en faveur de l'environnement.

Simplifier le tri en ouvrant le bac de collecte sélective à tous les emballages ça marche ! Dans les territoires qui l'ont déjà mis en place, +4kg d'emballages sont recyclés en moyenne par habitant.

Le Covaldem11 est à votre disposition pour vous apporter conseils et réponses à toutes vos questions sur le tri et la gestion des déchets.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

Une Question ? Contactez le Covaldem11 au 04 68 11 97 00 / accueil@covaldem11.fr / www.covaldem11.fr

je trie déjà

Bouteilles et flacons

Emballages métalliques

Cartons et cartonnettes

Briques alimentaires

maintenant, je trie aussi

Pots, sacs et films plastiques, barquettes, autres

Tous les papiers

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Covaldem11
Collecte et Valorisation
des Déchets Ménagers de l'Aude

www.covaldem11.fr

■ PÉRIMÈTRE DE PROTECTION

Le périmètre de protection d'un monument historique, qui représentait un cercle de 500 mètres autour de l'église n'est plus adapté à l'évolution des nouvelles normes d'urbanisme.

En collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), un nouveau tracé est à l'étude.

Vous trouverez ce nouveau tracé qui se concentre sur les parties de notre commune visibles du site du Fort.

Proposition de Périmètre de Protection Modifié



ETAT CIVIL :

Naissance :

Rubis née le 02 mars 2019
Fille d'Aurore PÉRIGNON et
Mathieu DEMAZURES

Décès:

Jean PESSIN, décédé le 14 janvier 2019
Sadek MANSOURI, décédé le 1er février 2019
Roger CARRIERE, décédé le 05 février 2019

